

REPUBLIQUE FRANÇAISE – VILLE DE HASPARREN

Séance du 23 MARS 2023

Délibération du Conseil Municipal

Date de la convocation : 15 mars 2023

Date d'affichage : 15 mars 2023

Nombre de membres afférents au conseil : 29 / en exercice : 29 / qui ont pris part aux délibérations : 29

L'an deux mille vingt-trois,

Et le vingt-trois mars, à vingt heures, le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Emile Lavigne, sous la présidence d'Isabelle PARGADE, MAIRE de HASPARREN.

Présents :

Isabelle PARGADE	Gérard JAUREGUIBERRY	Ludovic LOISEL
Jérôme LARRIEU	Nathalie PAROIX	Laetitia NORTIER
Maguy BASSAGAISTEGUY	Mattin DURRUTY	Gilles PEDOUAN
Joseph LAFITTE	Vincent ERROTABEHÉRE	Louissette BILBAO
Marion CHOMEL	Sylvie ETCHART	Pierre FIESCHI
Emile DIRATCHETTE	Bixente ETCHEGARAY	Stéphanie PEREZ
Sébastien DURRITZAGUE	Jean-Marie GOUTENEGRE	Elisabeth DOILLET
Véronique BROUSSAINGARAY	Maité INCABY-ETCHEVERRY	Kristian ETCHETTO
Annabelle VERGEZ	Louise LAFFERRAIRE	

Absent(e)s excusé(e)s :

Marie-Françoise DURRUTY ayant donné procuration à Laetitia NORTIER

Beñat INCHAUSPE ayant donné procuration à Pierre FIESCHI

Madame Marion CHOMEL est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS APPROUVEES

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 février 2023 : **adopté à l'unanimité**

Administration générale

- Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis : **adopté à l'unanimité**
- Complément de rues pour l'adressage : **adopté à l'unanimité**

Finances :

- Approbation du compte de gestion 2022 du budget principal de la commune : **adopté à l'unanimité**
- Approbation du compte administratif 2022 du budget principal de la commune: **adopté à la majorité (abstention Groupe Inchauspe, Monsieur Etchetto)**
- Affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget principal de la commune : **adopté à la majorité (abstention du Groupe Inchauspe)**
- Bilan des acquisitions et cessions foncières : **le conseil municipal prend acte à l'unanimité**
- Vote des taux de fiscalité : **adopté à la majorité (abstention du Groupe Inchauspe)**
- Vote du budget primitif 2023 du budget principal de la commune : **adopté à la majorité (abstention du Groupe Inchauspe et Monsieur Etchetto)**
- Approbation du compte de gestion 2022 budget annexe de la crèche : **adopté à l'unanimité**
- Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de la crèche : **adopté à l'unanimité**
- Vote du budget primitif 2023 du budget annexe de la crèche : **adopté à l'unanimité**
- Modification des durées d'amortissement : **adopté à l'unanimité**
- Vote des participations et subventions 2023 : **adopté à la majorité (Monsieur Etchetto)**

- Subvention au CCAS : **adopté à l'unanimité**

Solidarités humaines :

- Signature d'une convention territoriale avec la CAF : **adopté à l'unanimité**

Jeunesse :

- Adoption des règlements intérieurs pour l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire et la cantine :
adopté à l'unanimité

Foncier :

- Désaffectation et aliénation d'un chemin rural à Celhay : **adopté à l'unanimité**

Fait à Hasparren le 24 mars 2023

Isabelle PARGADE

Maire de HASPARREN